

Résumé de l'évaluation périodique de 2012-2013 des programmes en traductologie et en interprétation de conférence préparé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 21 mai 2014

Programmes	Traductologie et interprétation de conférence
Grades	Maîtrise en traductologie Maîtrise en interprétation de conférence Doctorat en philosophie en traductologie
Champs d'études	Maîtrise (traduction littéraire) Doctorat (théorie de la traduction, lexicologie et terminologie orientées vers la traduction)
Évaluation finale	Bonne qualité de la maîtrise et du doctorat en traductologie Bonne qualité, avec rapport, pour la maîtrise en interprétation de conférence

PARTIE 1 : Maîtrise (M.A.) et doctorat (Ph.D.) en traductologie

Forces du programme

Le processus d'évaluation a révélé que les étudiants inscrits aux programmes de M.A. et de Ph.D. en traductologie sont en gros satisfaits de leur expérience à l'Université et ont de bonnes relations avec leurs professeurs. Les évaluateurs étaient unanimes à souligner la qualité du corps professoral tant au niveau de la productivité en recherche/publications, qu'au niveau de l'enseignement, qu'au niveau de l'obtention des subventions de recherche. Ils ont été impressionnés par le travail réalisé dans le domaine terminologique et technologique. Les diplômés des programmes trouvent des emplois intéressants liés à leur formation.

Points à améliorer

Malgré les forces évidentes du programme, l'évaluation a permis de cerner certains points à améliorer. Le programme a un énorme potentiel de développement à réaliser en attirant des étudiants internationaux bilingues, mais pas nécessairement dans la combinaison français-anglais. Le programme doit toutefois établir une politique en matière de langue conforme aux exigences d'admission ainsi qu'à celles du programme. Bien que les étudiants affirment être satisfaits de la qualité de la direction de thèse, ils ont indiqué que ces directions sont mal réparties parmi les professeurs de l'École. Les étudiants ne sont pas tous obligés de suivre le cours de méthodologie qui semble être la pierre angulaire du programme. Enfin, les étudiants se sont plaints du manque d'information au sujet des attentes et des pratiques administratives.

Recommandations

1. Il faut envisager la possibilité d'offrir des séances d'orientation plus approfondies aux nouveaux étudiants ainsi qu'un guide du programme indiquant clairement les exigences du programme et les aspects administratifs.
2. Il faut viser un équilibre, en particulier au doctorat, entre l'objectif d'attirer les meilleurs étudiants internationaux et l'engagement à l'égard du bilinguisme français/anglais. Il faut faire le suivi des progrès accompli afin de s'assurer que l'unité continue à favoriser tant l'internationalisation que le bilinguisme français/anglais, deux objectifs importants du plan Destination 2020.

3. Il faut envisager la possibilité de rendre le cours de méthodologie obligatoire tant à la maîtrise qu'au doctorat.
4. Il faut suivre activement les directions de thèse et leur répartition afin d'optimiser les forces du programme en matière de recherche.
5. Il faut continuer de surveiller les taux de rétention et la durée d'achèvement de la formation.

Calendrier et échéances

Les cinq recommandations ci-dessus devront être prises en considération au moment de la prochaine évaluation périodique, qui doit être effectuée en juillet 2020.

Autorité

Le directeur des études supérieures en traduction et en interprétation, la directrice de l'École de traduction et d'interprétation et le vice-doyen (études supérieures) de la Faculté des arts sont responsables du suivi de ces recommandations.

PARTIE 2 : Maîtrise en interprétation de conférence (M.C.I.)

Forces du programme

Ce programme forme des interprètes pour le Parlement du Canada et pour des postes d'interprétation de haut niveau au Canada et à l'étranger. Ses diplômés sont très recherchés, et leur taux d'emploi est excellent.

L'École de traduction et d'interprétation jouit d'une équipe de direction novatrice qui a réussi à trouver des moyens créatifs afin de surmonter les difficultés éprouvées par le programme. Elle a obtenu du Bureau de la traduction (ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux), pour le programme, une garantie de soutien financier continu pour les cinq prochaines années.

Points à améliorer

Même si le taux d'emploi des diplômés du programme est excellent, l'évaluation a permis de cerner certaines préoccupations importantes. Le programme ne comporte aucun professeur ayant publié dans ce domaine. Même si le programme est fortement orienté vers l'aspect professionnel, il n'est pas évident qu'il réponde aux exigences du volet de recherche. Par ailleurs, les installations du laboratoire de langues sont excessivement désuètes.

Recommandations

1. Pour être viable, il faut que le programme ait des ressources professorales. Afin d'assurer la pérennité du programme, il faudra préparer un rapport complet comportant des plans pour procéder à une affectation multiple d'une personne de l'École de psychologie et à nommer un professeur auxiliaire du Collège Glendon de l'Université York, et peut-être d'autres professeurs.

2. Il faut veiller à intégrer un volet de recherche et explorer des moyens pour les étudiants d'effectuer de la recherche sur la pratique professionnelle, en tirant profit des expériences d'autres programmes de maîtrise professionnelle de l'Université d'Ottawa et d'autres universités.
3. Il faut envisager la possibilité d'offrir un cours théorique obligatoire donné par des membres du corps professoral des cycles supérieurs reconnus par l'établissement.
4. Il faut continuer à chercher du financement pour améliorer les installations du laboratoire.

Calendrier et échéances

Toutes ces recommandations doivent être abordées dans un rapport à soumettre au plus tard en décembre 2016.

Autorité

Le directeur des études supérieures en traduction et en interprétation, la directrice de l'École de traduction et d'interprétation et le vice-doyen (études supérieures) de la Faculté des arts sont responsables du suivi de ces recommandations.